

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Portail Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Tous les candidats	475	3019	3006	1711	506

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2321	2316	1305	384	75,9 %
			Masculin	698	690	406	122	24,1 %
			Total	3019	3006	1711	506	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	27	27	10	0	0 %
				Sans mention	715	715	413	150	30,9 %
				AB	893	893	515	194	40 %
				B	648	648	440	113	23,3 %
				TB	256	256	226	28	5,8 %
				TBF	26	26	26	0	0 %
				Total	2565	2565	1630	485	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	13	13	2	0	0 %
				Sans mention	157	157	16	7	53,8 %
				AB	118	118	20	3	23,1 %
				B	42	42	19	1	7,7 %
				TB	10	10	7	2	15,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	340	340	64	13	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	32	32	3	2	50 %
				AB	18	18	2	0	0 %
				B	22	22	3	2	50 %
				TB	6	6	0	0	0 %
				Total	81	81	8	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	12	8	4	1	33,3 %
				AB	4	1	1	1	33,3 %
				B	5	2	1	0	0 %
				TB	5	2	2	1	33,3 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	27	14	8	3	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	5	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	1	0	0	0 %
				Total	6	6	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2468	2468	1435	441	87,2 %
			En réorientation	359	351	189	43	8,5 %
			Non scolarisés	133	131	48	14	2,8 %
			Scolarité étrangère	19	17	14	3	0,6 %
			Autres	40	39	25	5	1 %
			Total	3019	3006	1711	506	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	908	908	567	203
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	199	199	136	24
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	180	180	138	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	175	175	98	32
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	174	174	104	49
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	173	173	87	35
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	145	145	115	14

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	110	110	72	29
			Autres doublettes	449	449	280	77
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	131	131	30	6
			Autres doublettes	192	192	33	7
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	36,1 %	36,1 %	35,5 %	42,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	7,9 %	7,9 %	8,5 %	5,1 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	7,2 %	7,2 %	8,6 %	2,5 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	7 %	7 %	6,1 %	6,7 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,9 %	6,9 %	6,5 %	10,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,9 %	6,9 %	5,4 %	7,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	5,8 %	5,8 %	7,2 %	2,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	4,4 %	4,4 %	4,5 %	6,1 %
		Autres doublettes	17,9 %	17,9 %	17,5 %	16,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Droit (3275)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	40,6 %	40,6 %	47,6 %	46,2 %
		Autres doublettes	59,4 %	59,4 %	52,4 %	53,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cf.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	cf.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte	Notes de première et du bac en français	Très important
	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte	Notes en histoire géographie et en SES	Très important
	Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	Notes de première et terminale en mathématiques et enseignements scientifiques (physique, SVT,...)	Important
	Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques	Notes de première et terminale en langues vivantes	Important
	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires	Notes en français, en histoire géographie et en SES	Essentiel
	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires	Notes en philosophie	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Autonomie dans le travail	Rubrique "Autonomie" dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Implication	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Implication	Rubrique "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif ou citoyen, échanges à l'étranger	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux des formations disposent des notes suivantes pour l'examen des dossiers :

- Année de première
 - Bulletins scolaires
 - Notes obtenues pour le baccalauréat, notamment les épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- Année de terminale
 - Bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

En complément de ces notes, les commissions d'examen des vœux considèrent :

- La lettre de motivation
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée.
- Les pièces complémentaires demandées spécifiquement par certaines formations
- Pour les étudiants en réorientation, les bulletins semestriels des formations après le bac et la fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Toutefois, cette mention de licence bien que non sélective est en tension et ne permet donc pas de faire une proposition à tous les candidats. Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Signature :

Vincent THOMAS,

Président de l'établissement Université Bourgogne
Europe (ex université de Bourgogne)